



DEPARTEMENT
de la
HAUTE-MARNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance ordinaire du 11 avril 2023



REF : 2023 / 033

Nombre effectif et légal
des Membres du Conseil
Municipal :

23

Nombre des Membres en
exercice :

22

Nombre des Membres
présents à la séance :

20

Nombre des votants
(présents + pouvoirs) :

22

L'an deux mil vingt-trois, le 11 du mois d'avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la ville de JOINVILLE, assemblé en son lieu ordinaire - salle du Conseil Municipal en Mairie -, sous la présidence de M. Bertrand OLLIVIER, Maire, pour la tenue de la session ordinaire, en suite de la convocation faite par M. le Maire de ladite ville le 07 avril 2023.

Présents : M. OLLIVIER - Mme JEAN DIT PANNEL - M. LAMBERT - Mme DI TULLIO - M. FLEURIGEON - M. BOZETTI - Mme MARQUELET - Mme HERAULT - M. MULLER - Mme FION - M. ROZE - Mme HUMBLOT - M. NIVELAIS - Mme ROBERT - M. TAILLANDIER - M. VIALANEIX - M. NEVEU - Mme PRATBERNON - M. MATTERA - Mme PATIN.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer

Absents excusés :

*Mme CHOMPRET avait donné pouvoir à Mme ROBERT
Mme BRINGAND avait donné pouvoir à M. ROZE*

Absents : NEANT

Mesdames HERAULT et PATIN ont été désignées pour remplir les fonctions de secrétaires qu'elles ont acceptées.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2023 - SERVICE ANNEXE DE L'EAU

Monsieur Michel LAMBERT, adjoint au Maire, rend compte des travaux de la commission des finances qui s'est réunie le 28 mars 2023.

Le Budget Primitif 2023 du service annexe de l'eau s'équilibre à :

↳ **239 059.56 € en Section de fonctionnement,**

et à :

↳ **314 629.76 € en Section d'Investissement.**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité :

🅄 **D'approuver** le Budget Primitif 2023 du service annexe de l'eau comme ci-dessus équilibré en fonctionnement et en investissement.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire de JOINVILLE, Bertrand OLLIVIER

